

n°5
SEPTEMBRE
2013

ÉDITO



Depuis 5 ans, notre ville bénéficie d'un vaste projet sur l'ensemble des quartiers Perrier et Livron, engageant des moyens considérables et notre investissement total : **le Programme de Rénovation Urbaine**.

Dans ce cadre, les rénovations, réhabilitations et relogements se finalisent, avec une qualité architecturale, reconnue et appréciée par tous. Le 29 juin, était inaugurée la place du Jumelage, plus qu'un espace public, plus qu'un aménagement urbain, plus qu'une simple place, c'est un cœur de vie, cœur de ville qui bat désormais au rythme de ses habitants. Car **une ville, c'est une multitude d'individus et de parcours** que nous écoutons en permanence.

Ces quartiers voient également **la rénovation de leurs équipements publics**. Je citerai l'école primaire de la Fontaine qui cette année a vu des travaux d'envergure la transformer en profondeur. Enfin, le Perrier sera relié au centre-ville et au reste de l'agglomération, de façon permanente, avec l'achèvement des travaux liés au Bus à Haut Niveau de Service sur l'avenue de Verdun et la rue du Léman.

Grâce à ces équipements et services, et **riche de ses femmes et de ses hommes**, ces quartiers, parties intégrantes de la ville, sont acteurs au quotidien du Vivre ensemble.

Christian Dupessey, Maire d'Annemasse

LE PROJET de Rénovation Urbaine du Perrier...



Espace Desnos

Les travaux d'aménagement du cœur de quartier sont achevés, les espaces ont été rendus aux habitants cet été avec le retour du marché. Reste les dernières plantations qui viendront à l'automne 2013, ainsi que la mise en place de **totems de signalétique** pour orienter les piétons. En parallèle, Annemasse Agglo poursuit la réalisation de la **station du bus « Tango »** et de son site propre sur l'avenue de Verdun qui se dessinent dans l'alignement de la place Jean Jaurès.



Réhabilitation des immeubles d'Halpades sur le secteur Gauguin

Vous avez pu assister à la transformation des immeubles qui longent la rue du Risse, **l'enveloppe extérieure d'isolation des bâtiments est**

terminée : elle se présente sous une teinte claire agrémentée de touches de couleurs vives, en forme de colonnes. Des fenêtres et volets roulants ont été installés dans chaque logement ainsi que de nouveaux tableaux électriques et prises de courant.

La pose de paraboles collectives en toiture a permis de **supprimer les paraboles individuelles** peu esthétiques, l'entretien des moteurs des VMC se fera désormais par un accès en comble créé spécialement.

Les mêmes travaux sont en cours sur les immeubles de l'avenue du Léman. **La fin de la réhabilitation est prévue en mars 2014.**



Groupe scolaire La Fontaine

Après plusieurs années de travaux, les élèves ont pu faire leur rentrée dans un groupe scolaire entièrement réhabilité.



Résidentialisation du 2 rue du Pralère pour la société Halpades

L'idée principale était d'améliorer l'entrée de la Résidence sans clôturer l'espace. Les travaux ont débuté en avril : le nouveau cheminement menant à l'entrée facilite l'accès aux personnes à mobilité réduite, et permet de gérer en toute sécurité les déplacements piétons. Le fonctionnement du hall est amélioré avec la réfection de l'espace tampon devant les boîtes aux lettres et un rez-de-chaussée plus esthétique et lumineux. L'accès aux containers des ordures ménagères est désormais en extérieur. →



Enfin, **des places de stationnement supplémentaires ont été créées.** Les habitants ont fait preuve de patience et de respect en laissant les ouvriers travailler en bonne cohabitation ; le résultat en valait la peine nous a-t-on dit. Notons que **c'est un groupe de résidents qui a choisi les coloris des matériaux de parement**, lors d'une réunion de concertation, tenue en décembre dernier.



Démolition des Gémeaux à Château Rouge

Les derniers locataires ont rendu leurs clés à Halpades le 2 avril dernier avec un pincement au cœur ! Depuis, **les équipes d'experts ont investi les lieux** (diagnostic amiante, régies de gaz, eau et électricité...) et le bâtiment est interdit au public. Un chantier d'insertion est prévu pour déconstruire tout ce qui peut être recyclé (menuiseries, métaux...), puis, **les pelleuses viendront « grignoter » la structure du bâtiment** en fin d'année 2013.

Brassens Joroux

Les travaux d'aménagement sur ce secteur **ont démarré en juin 2013** pour une durée d'environ 10 mois. Ils commencent par la réfection **des terrains de sports** afin de les rendre rapidement aux utilisateurs. Puis, ils se poursuivront avec la reprise des cheminements et la création d'un **parcours vélo éducatif.**



Pré des moutons



Les 5 derniers bâtiments

permettant le relogement des habitants de la barre JB Charcot à Livron et de la barre des Gémeaux à Château Rouge **ont été livrés.** Pour accompagner les nouvelles constructions, la ville a **aménagé la rue de la colline et le chemin du Perrier. Un parc sera également créé** devant les immeubles dès 2014.

Bientôt un an pour la résidence Lucie Aubrac

Les 40 logements de la résidence Lucie Aubrac de Haute-Savoie HABITAT, situés à l'entrée du quartier, ont été livrés fin novembre 2012 après deux ans de travaux. Les locataires et propriétaires apprécient la qualité de leur logement.



PORTRAITS

La dynamique enclenchée au Pralère

La première opération à avoir vu le jour dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain d'Annemasse est la résidence « Le Pralère », située rue du Pralère, en périphérie du quartier du Perrier. Les 35 logements, labellisés Bâtiment Basse Consommation (BBC), ont accueillis leurs premiers locataires en juillet 2011. La plupart de ces derniers occupaient auparavant un appartement dans la barre JB Charcot de Livron.

Durant les 6 mois qui ont précédé la remise des clés aux locataires, les équipes de Haute-Savoie HABITAT ont organisé **plusieurs rencontres informelles** entre les futurs habitants du « Pralère » et différents « experts » intervenant sur l'opération : l'architecte du projet, le paysagiste du parc urbain voisin, et des salariés de Haute-Savoie HABITAT. Ces rencontres ont été l'occasion pour le bailleur de présenter et d'expliquer aux ménages les équipements techniques et le mode de fonctionnement des logements BBC, mais aussi, de les **sensibiliser aux règles de vie en collectivité et au respect des**

parties communes intérieures et extérieures (parc urbain compris). C'est en particulier sur ce point que les élus et techniciens de la Ville d'Annemasse ont participé à ces réunions. Ces rendez-vous ont également été l'occasion pour les futurs habitants de choisir le revêtement de sol et les papiers peints de leur futur appartement et de **valider ensemble les choix relatifs à la gestion locative du bâtiment.** C'est-à-dire, déléguer pleinement ou partiellement l'entretien de propreté à un prestataire de service ou l'assurer à tour de rôle entre locataires, effectuer soi-même la tonte du gazon et l'égavage



des arbustes ou mandater un paysagiste... autant d'arbitrages visant à impliquer les habitants dans les choix de gestion pour trouver le meilleur équilibre entre qualité de vie et niveau de charges locatives. La démarche devait également permettre aux habitants de se rencontrer autour d'un projet commun -emménager dans un nouveau logement, au sein d'un nouveau quartier- et **créer du lien entre les futurs voisins** pour encourager la communication. Ce **vivre ensemble**, les locataires du 8 rue du Pralère l'ont bien compris. Depuis qu'ils ont emménagé, ils s'organisent pour entretenir leur immeuble, le décorer, et passer de bons moments de convivialité. Des liens forts se sont créés entre tous ces habitants, en voici quelques exemples :



- Avec l'accord et le financement de leur bailleur, les locataires ont travaillé avec une artiste pour **réaliser des mosaïques dans les parties communes** de l'immeuble : à chaque étage une saison.
- Régulièrement, ils participent ensemble à des brocantes. L'argent récolté leur permet d'acheter des plantes pour **fleurir leur immeuble**. Dès l'an prochain, les locataires participeront au concours des balcons fleuris organisé par la Ville.
- Inspiré par la décoration, toujours créative du Foyer Logement L'Eau vive, **le décor du 8 rue du Pralère évolue tout au long de l'année** : Noël, Pâques, automne...
- Ces habitants se sont également organisés pour les tâches quotidiennes, puisqu'**ils effectuent eux-mêmes le ménage du hall et des étages une fois par semaine**.
- Pas d'encombrants non plus au Pralère car le groupe de voisins a mis en place un **tour de rôle pour se rendre à la déchetterie**.
- Enfin, **Roger s'occupe de la tonte du gazon pour tous les habitants du rez-de-chaussée**.



Tout cela leur permet d'économiser sur les charges et quand chacun participe un peu, tout se passe dans la bonne humeur ! La **qualité de vie** de ces habitants est aujourd'hui fréquemment citée en exemple et devrait faire des émules parmi les autres locataires.

FOCUS

Le cœur de quartier

Inauguration

L'inauguration des nouveaux espaces a été célébrée le samedi 29 juin 2013, en même temps que la traditionnelle fête des quartiers sud.



Retour du marché

Le marché du mercredi matin a retrouvé son emplacement sur les places du Jumelage et Jean-Jaurès. Les **allées sont plus spacieuses** et les **commerçants plus nombreux**. L'objectif de la Ville est de développer les étals alimentaires pour répondre au mieux aux besoins des Annemassiens.



Respect et bons usages

Les espaces publics sont des lieux de vie, de rencontres, porteurs de valeurs et de lien social, qui doivent répondre aux besoins des habitants. Ce sont aussi des **espaces partagés** : sur la place du Jumelage, les jeunes cyclistes doivent cohabiter avec les personnes âgées qui se promènent, les clients du centre commercial ou les élèves du conservatoire de musique. C'est dans ce sens qu'a été imaginé le nouveau cœur de quartier et nous comptons sur le **civisme de chacun** pour que cet espace soit agréable pour tous.

Dans un premier temps, des riverains volontaires observent les usages qui se mettent en place sur les différents espaces de l'îlot (aire de jeux, rampe, prairie Sallaz, terrasse du centre commercial...).

Par la suite, un travail pédagogique et de concertation pourra être mené afin que chacun prenne de bonnes habitudes. D'ores et déjà, nous vous remercions de respecter les règles suivantes et de les expliquer à vos enfants :

- Le cœur d'îlot est un **espace piéton** : les voitures, quads et deux roues motorisés y sont interdits, et le piéton est prioritaire face au vélo.
- Les places sont entourées d'immeubles (200 logements au total sur l'îlot Desnos),

il faut donc **limiter le niveau sonore**, notamment autour des aires de jeux, et particulièrement à la tombée de la nuit. Un système permettant de couper l'éclairage des aires de jeux en soirée a été mis en place. De même, l'éclairage de mise en valeur (façade de l'auditorium) s'éteint à minuit.

- Des milliers d'arbustes ont été plantés sur l'ensemble de l'îlot et des protections basses sont installées pour éviter que les piétons ne traversent les espaces plantés. **Le respect des plantations** est important, pour que les végétaux puissent se développer correctement, surtout dans les premières années de leur vie.
- **Près de 40 corbeilles** ont été installées sur l'ensemble de l'îlot pour que vous y jetiez vos papiers et déchets. Leur place n'est pas par terre ! **3 canisettes** ont été aménagées pour les chiens, elles ont toutes un distributeur de sacs. Enfin, pour vous même ou vos enfants, vous pouvez utiliser les sanitaires du centre commercial ou la nouvelle sanisette gratuite installée avenue de Verdun qui sera en service dès le mois d'octobre.

INITIATIVES Projets artistiques

Fresque géante à Livron

Ce projet permet la transition entre la démolition et la reconstruction du quartier. Il s'agit de l'habillage d'une partie de la façade de la barre de la rue JB Charcot à Livron. Cette création artistique sera visible jusqu'à la démolition du bâtiment début 2014.

Les artistes *Wozdat & Yote Pression* sont partis de la forme du bâtiment et des surfaces disponibles pour imaginer un « Boombox » (poste cassette des années 80). **Le Boom Box symbolise le quartier actuel**, il porte les traces du temps passé. Les mains sont là pour représenter la population, appuyant sur le bouton « Play » pour aller de l'avant et s'impliquer dans la reconstruction et les transformations du quartier. Enfin, des formes végétales sortent des enceintes, pour signifier que le futur quartier sera plus vert et plus durable.



BD

Le Projet BD mené par les élèves du Collège Michel Servet s'est poursuivi cette année. Vous découvrirez quelques planches dans ce numéro, **avant la sortie d'un album, prévue en 2014**, et présentant l'ensemble du travail conduit sur 3 années.



ANNEMASSE, à vivre ensemble

INITIATIVES

L'ANRU EN DATES...

Dates importantes à venir :

Le 27 septembre

Inauguration des résidences de Pré des Moutons

En fin d'année

Comité de Pilotage du PRU



Comité rédactionnel :

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Christian DUPESSEY

RÉDACTION : politique de la ville politique.ville@mairie-annemasse.fr

TÉL : 04 50 95 57 75

CONCEPTION : paprika-annecy.com

IMPRESSION : Couleurs Montagne

PHOTOS : Édito : © Fcom, services municipaux (sauf mentions indiquées)

DÉPÔT LÉGAL : septembre 2013

TIRAGE : 4000 exemplaires

Photos : © Purestock, © Alk - Fotolia.com